



LA PORTIONCULE



(LE 2 AOUT)

La petite Eglise de Sainte Marie des Anges, près d'Assise, appelée aussi *La Portioncule*, fut donnée à S. François d'Assise par les Pères Bénédictins de l'Abbaye du Mont Soubaze. Le Saint, qui avait réparé ce sanctuaire délabré et abandonné, l'aima toujours très particulièrement, parce qu'il était consacré à la Reine des Anges, parce qu'il fut aussi le premier temple et le berceau de son ordre et qu'il y reçut de Notre-Seigneur et de sa divine Mère les grâces les plus signalées. Avant de mourir, François ordonna expressément à tous ses Pères d'avoir une grande dévotion pour cette chapelle "singulièrement choisie par Jésus-Christ et par sa sainte Mère."

Ce fut en l'année 1221, vers le mois d'octobre, que S. François, dans une apparition de Jésus-Christ, de la Ste-Vierge et d'une multitude d'esprit célestes, osa demander à Notre-Seigneur lui-même, par l'entremise de Marie, une *Indulgence plénière* pour ceux qui, contrits et confessés, visiteraient l'église de Sainte Marie des Anges ou de la Portioncule.

Le Fils de Dieu exauça la prière de son fidèle serviteur, à condition toutefois que S. François obtiendrait du Pape alors régnant, Honorius III, la confirmation de cette Indulgence qu'il lui accordait. Honorius la confirma la même année, mais ce ne fut que deux ans après, en 1223, qu'il l'accorda à perpétuité, la fixant, selon la volonté de Jésus-Christ, manifestée à S. François dans une seconde vision, au 2 août, à commencer aux premières Vêpres, c'est-à-dire vers le déclin du jour où l'apôtre S. Pierre fut délivré de ses chaînes.

Ce grand privilège, rommé *l'Indulgence du Saint Pardon ou de la Portioncule*, fut ensuite étendu à toutes les églises des trois ordres de S. François.